

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1002

présenté par

M. Bazin

ARTICLE 8

À la première phrase de l'alinéa 12, après le mot:

« suspecte »,

insérer le mot :

« fortement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de garantir l'utilité de cet examen. C'est l'objet de cet amendement.